



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-37929>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **25-37929**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie de LA CLUSAZ

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Contrat de concession d'aménagement portant sur l'aménagement du Centre-village

Description : La présente consultation est relative à l'attribution d'une concession d'aménagement en vue de la réalisation d'une opération d'aménagement au sens de l'article L. 300-4 du code de l'urbanisme. Dans le cadre de son PLU approuvé le 6 avril 2017, la Commune a inscrit une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) n° 1 du « Centre-village ». Ce secteur porte sur un projet d'aménagement qui a pour enjeux et objet : - -Le renforcement de l'animation commerciale en mixité avec l'habitat, avec des objectifs de mixité sociale, - -Le développement de l'hébergement touristique en adéquation avec les clientèles ciblées par la station - -Le développement et la requalification de l'armature des espaces publics et des équipements de loisirs, - -Le renforcement du stationnement, notamment par la mise en oeuvre d'un parc de stationnement public souterrain, - -La création ou sécurisation de dessertes et la création de cheminements piétons. Le périmètre porte sur une emprise foncière de près de 9 000 m² située au coeur du village. La surface de plancher estimative sur la totalité de la programmation a été évaluée à environ 5 200 m² pour le logement collectif, 5000 m² pour les surfaces hôtelières et 800 m² consacrés à une maison de santé, de 600 m² de commerces, d'espaces publics comprenant 80 places de stationnement et de place ou placettes publiques pour une superficie d'environ 600 m². La commune a décidé de lancer une procédure pour sélectionner un aménageur qui interviendra dans le cadre d'une concession d'aménagement aux risques de l'aménageur, organisée selon les modalités ci-après décrites : Sans que cette liste ne soit exhaustive, l'aménageur aura pour mission de réaliser, sous le contrôle de la commune, autorité concédante, et en relation permanente avec elle, l'ensemble des tâches nécessaires à la réalisation de l'opération à savoir : -l'acquisition des biens immobiliers bâtis ou non bâtis situés dans le périmètre de l'opération, à l'amiable ou par voie d'expropriation, -la viabilisation du foncier, -l'aménagement des sols et la réalisation des équipements publics concourants à

l'opération et destinés à être remis après achèvement au concédant, -la réalisation des études complémentaires et des missions nécessaires à la mise en oeuvre et à l'exécution de l'opération, -la passation des contrats d'études, de maîtrise d'oeuvre, et de travaux dans le respect des conditions de l'article L. 200-5-1 du code de l'urbanisme, -la réalisation sous maîtrise d'ouvrage du concessionnaire des travaux d'aménagement et équipements concourant à l'opération, -le contrôle technique et financier des travaux d'aménagements et d'équipements publics ainsi que des délais de réalisation, -l'ensemble des tâches de conduite et de gestion de l'opération notamment la coordination de l'ensemble des actions nécessaires à la bonne fin de l'opération, -la mise en oeuvre d'actions et d'outils de communication auprès des habitants et des usagers adaptés à chaque étape de la mise en oeuvre de l'opération, en lien avec la collectivité et dans le respect de ses objectifs, -la gestion administrative, technique, financière et comptable de l'opération (réalisation du CRACL annuel, suivi de la réunion des travaux...) -la mobilisation de l'ensemble des financements nécessaires à la bonne fin de l'opération, -la liquidation et la clôture de l'opération

Identifiant de la procédure : 3bf68143-2328-424d-a463-f8e80bb91aa2

Identifiant interne : 202409 OAP1

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45211360 Travaux de développement urbain

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45223000 Travaux de construction d'ouvrages

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Centre village Oap 1

Ville : La Clusaz

Code postal : 74220

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Savoie (FRK28)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 17,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Groupement Pvg - Edifim - Sogimm

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Contrat de concession d'aménagement portant sur l'aménagement du Centre-village

Description : La présente consultation est relative à l'attribution d'une concession d'aménagement en vue de la réalisation d'une opération d'aménagement au sens de l'article L. 300-4 du code de l'urbanisme. Dans le cadre de son PLU approuvé le 6 avril 2017, la Commune a inscrit une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) n° 1 du « Centre-village ». Ce secteur porte sur un projet d'aménagement qui a pour enjeux et objet : - -Le renforcement de l'animation commerciale en mixité avec l'habitat, avec des objectifs de mixité sociale, - -Le développement de l'hébergement touristique en adéquation avec les clientèles ciblées par la station - -Le développement et la requalification de l'armature des espaces publics et des équipements de loisirs, - -Le renforcement du stationnement, notamment par la mise en oeuvre d'un parc de stationnement public souterrain, - -La création ou sécurisation de dessertes et la création de cheminements piétons. Le périmètre porte sur une emprise foncière de près de 9 000 m² située au coeur du village. La surface de plancher estimative sur la totalité de la programmation a été évaluée à environ 5 200 m² pour le logement collectif, 5000 m² pour les surfaces hôtelières et 800 m² consacrés à une maison de santé, de 600 m² de commerces, d'espaces publics comprenant 80 places de stationnement et de place ou placettes publiques pour une superficie d'environ 600 m². La commune a décidé de lancer une procédure pour sélectionner un aménageur qui interviendra dans le cadre d'une concession d'aménagement aux risques de l'aménageur, organisée selon les modalités ci-après décrites : Sans que cette liste ne soit exhaustive, l'aménageur aura pour mission de réaliser, sous le contrôle de la commune, autorité concédante, et en relation permanente avec elle, l'ensemble des tâches nécessaires à la réalisation de l'opération à savoir : -l'acquisition des biens immobiliers bâtis ou non bâtis situés dans le périmètre de l'opération, à l'amiable ou par voie d'expropriation, -la viabilisation du foncier, -l'aménagement des sols et la réalisation des équipements publics concourants à l'opération et destinés à être remis après achèvement au concédant, -la réalisation des études complémentaires et des missions nécessaires à la mise en oeuvre et à l'exécution de l'opération, -la passation des contrats d'études, de maîtrise d'oeuvre, et de travaux dans le respect des conditions de l'article L. 200-5-1 du code de l'urbanisme, -la réalisation sous maîtrise d'ouvrage du concessionnaire des travaux d'aménagement et équipements concourant à l'opération, -le contrôle technique et financier des travaux d'aménagements et d'équipements publics ainsi que des délais de réalisation, -l'ensemble des tâches de conduite et de gestion de l'opération notamment la coordination de l'ensemble des actions nécessaires à la bonne fin de l'opération, -la mise en oeuvre d'actions et d'outils de communication auprès des habitants et des usagers adaptés à chaque étape de la mise en oeuvre de l'opération, en lien avec la collectivité et dans le respect de ses objectifs, -la gestion administrative, technique, financière et comptable de l'opération (réalisation du CRACL annuel, suivi de la réunion des travaux...) -la mobilisation de l'ensemble des financements nécessaires à la bonne fin de l'opération, -la liquidation et la clôture de l'opération

Identifiant interne : T-PF-64756

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45211360 Travaux de développement urbain

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45223000 Travaux de construction d'ouvrages

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Centre village Oap 1

Ville : La Clusaz

Code postal : 74220

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Savoie (FRK28)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de la note d'intention sommaire et motivation des candidats

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Capacités techniques et professionnelles

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Coût

Description : Capacité financière des candidats

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité et pertinence de la note environnementale

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 18,921,438 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0000

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL PVG

Offre :

Identifiant de l'offre : SARL PVG

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0000

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 202409

Titre : Contrat de concession d'aménagement portant sur l'aménagement du Centre-village

Date de conclusion du marché : 05/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : D7DF8854-07A5-21E7-19F26F5C3D18AB8A

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Mairie de LA CLUSAZ

Numéro d'enregistrement : 2963

Adresse postale : 1, place de l'Eglise

Ville : La Clusaz

Code postal : 74220

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Savoie (FRK28)

Pays : France

Point de contact : THEVENET Didier

Adresse électronique : mairie@laclusaz.fr

Téléphone : 0450326520

Télécopieur : 0450326521

Adresse internet : <http://www.laclusaz.org>

Profil de l'acheteur : <http://www.mp74.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Mairie

Numéro d'enregistrement : 116636

Adresse postale : 1 place de l'église

Ville : La Clusaz

Code postal : 74220

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Savoie (FRK28)

Pays : France

Adresse électronique : mairie@laclusaz.fr

Téléphone : 0450326520

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement : D7DF8887-0E61-6AAA-24A56BDB78B26152

Adresse postale : 2 Place de Verdun

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : 0476429000

Télécopieur : 0476422269

Adresse internet : <https://grenoble.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : SARL PVG

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 64756-1-0-1

Adresse postale : 23 Pl Jean Premat

Ville : La Clusaz

Code postal : 74220

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Savoie (FRK28)

Pays : France

Adresse électronique : olivierpv@groupe-pvg.fr

Téléphone : 0450024512

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0000

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 193b091a-59c2-4ebe-9901-d215cf341745 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 03/04/2025 à 16:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/04/2025